

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DG-2017-084
Direction générale
Service
Objet : Construction d'un complexe aquatique multifonctionnel
<ul style="list-style-type: none">• Autorisation pour la présentation de demandes d'autorisation au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour le projet
Date : 24 avril 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

PTI : DVC-09053 : Construction d'un complexe aquatique multifonctionnel – arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

La Ville planifie la construction d'un complexe aquatique multifonctionnel sur la route des Rivières. Le nouveau complexe comprendra deux (2) bassins intérieurs (un bassin compétitif et un bassin récréatif) ainsi que des salles de danse et une salle communautaire.

Des travaux seront nécessaires à l'intérieur des limites de la rive du ruisseau « Décharge Saint-Michel » situé à l'extrémité du terrain. En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, une demande de certificat d'autorisation sera nécessaire aux fins d'exécution de ces travaux. La Ville a déjà attribué en décembre 2016 des contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction du complexe (CE-2016-16-21). En plus de l'élaboration des plans et devis nécessaires à la construction, les professionnels verront également à l'intérieur de leur mandat à la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC.

La présente FPD vise à ce que le comité exécutif et le conseil de Ville autorisent nos professionnels responsables à déposer et à représenter la Ville de Lévis auprès du MDDELCC en lien avec les demandes d'autorisations requises pour ce projet.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Dépôt plans et devis préliminaires : 26 mai 2017
Demande de certificat d'autorisation : Mai à août 2017

PERSONNES CONSULTÉES


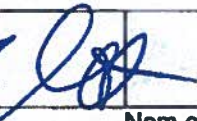

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
François Bilodeau Directeur adjoint	25-04-2017	Propriétaire
Jérôme Carrier Tech. en environnement	24-04-2017	Volet Environnement

RECOMMANDATION (énoncé)


Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de Ville :

- D'autoriser la firme d'architecture « ABCP architecture » à présenter et obtenir au nom de la Ville toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour les travaux requis pour la construction du complexe aquatique multifonctionnel.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Louis Piquette</u> Titre d'emploi : <u>Conseiller en gestion de projets (bâtiments)</u>  25/04/2017		
Recommandé par :		
<u>Tousignant Guy</u> <u>Directeur projet</u> 		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 25/04/2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE <hr/> <hr/> <hr/>

Signature de la Direction générale :  Date : 8/5/2017